PROGRAMME DE FORMATION

MAC : Maintien et Actualisation des compétences

Recyclage SST (Sauveteur Secouriste du travail)

Référentiel & conformité :

Formation nationale SST conforme aux articles **R4224-15 et R4224-16 du Code du travail** (maintien et actualisation des compétences).

Programme conforme au **référentiel INRS** pour le Maintien et Actualisation des Compétences SST.

Public :

Titulaire d'un certificat SST délivré par une entité habilitée. Les titulaires d'un certificat APS peuvent également participer à un MAC SST.

Pré-requis :

Apprenants :

- Être titulaire d'un certificat SST délivré par une entité habilitée, en cours de validité ou arrivé à échéance. Lorsque la validité est dépassée, l'inscription au MAC est appréciée selon le délai écoulé et la capacité du participant à satisfaire aux épreuves certificatives.

Techniques :

- Tenue vestimentaire adaptée (pantalon conseillé).

Organisationnels :

- Prévoir un délai minimum de 1 mois entre la demande d'ouverture et le stage.
- Liste des participants à établir : nom, prénom, adresse, date de naissance.

Nombre de participants : De 4 à 10 participants

Dates : A définir

Durée : **7 heures minimum en présentiel, sur 1 journée**

Il convient d'ajouter, le cas échéant, le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession. La formation aura lieu sur 1 jour.

En INTER / Lieu à définir
Coût horaire participant : **30,00 € HT/ heure/participant**

En INTRA / sur site
Coût jour formation : **800,00 € pour la journée (exonération de TVA)**
Exonération de TVA – article 261-4-4° a du Code général des impôts

Le temps peut être adapté si nécessaire pour intégrer les **risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession**.

Modalités de sélection des apprenants

Les participants sont sélectionnés par le commanditaire de la formation, selon les prérequis.

Intervenant

Formateur SST titulaire d'un certificat en cours de validité. La formation est mise en œuvre sous l'habilitation de l'organisme partenaire INRS d'IF'AM-Conseils ; le certificat national SST est délivré par l'intermédiaire de cette entité habilitée.

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Exposés interactifs, retours d'expérience, démonstrations, études de cas et mises en situation pratiques.
- Mises en situation pour évaluer les acquis.
- Interactivité permanente entre formateur et participants.
- Supports pédagogiques : référentiel et documents INRS applicables au dispositif SST, tableau d'intervention et ressources de prévention adaptées.
- Matériel : des mannequins de secours, défibrillateur de formation, matériel pour simuler les actions d'accident.

Dispositif d'évaluation :

- **Évaluation formative tout au long de la formation et épreuves certificatives réalisées conformément à la grille nationale de certification SST de l'INRS.**
- Un nouveau certificat SST valable 24 mois est délivré aux participants ayant suivi l'intégralité de la formation et satisfait à l'ensemble des épreuves certificatives.
- **Évaluation à chaud pour mesurer la satisfaction immédiate des participants.**
- **Un certificat de réalisation est remis à chaque participant à l'issue de la formation.**

Objectifs de formation

Objectifs généraux

- Maintenir et actualiser les compétences acquises lors de la formation initiale ou du précédent MAC SST.
- Actualiser les conduites à tenir et les gestes de secours selon les recommandations en vigueur.
- Poursuivre sa contribution à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

Objectifs opérationnels

- 1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise.
- 2. Protéger de façon adaptée.
- 3. Examiner la victime.
- 4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime.
- 5. Secourir la victime de manière appropriée.

- 6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- 7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail.
- 8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.

Contenu de la formation

1. Évaluation des acquis et retour d'expérience

• Échange sur les pratiques et situations rencontrées depuis la formation initiale ou le dernier MAC.
• Évaluation des compétences à partir de mises en situation et scénarios d'accidents simulés.
• Identification des points nécessitant une actualisation ou un renforcement.

2. Maintien et actualisation des compétences en prévention

• Rappel du rôle du Sauveteur Secouriste du Travail dans l'entreprise.
• Actualisation des connaissances relatives à la prévention des risques professionnels.
• Identification des situations dangereuses et des risques persistants.
• Participation à la démarche de prévention de l'entreprise.
• Remontée des informations utiles à l'employeur ou aux acteurs de la prévention.

3. Maintien et actualisation des compétences en secours

• Protéger : identifier les dangers persistants et mettre en œuvre une protection adaptée.
• Examiner : rechercher les signes indiquant que la vie de la victime est menacée.
• Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime.
• Secourir : mettre en œuvre les gestes de secours conformément aux recommandations en vigueur.

4. Révision et entraînement aux gestes de secours

• Secourir une victime qui saigne abondamment.
• Secourir une victime qui s'étouffe.
• Secourir une victime présentant un malaise.
• Secourir une victime présentant une brûlure.
• Secourir une victime présentant une douleur empêchant certains mouvements.
• Secourir une victime présentant une plaie qui ne saigne pas abondamment.
• Prendre en charge une victime qui ne répond pas mais respire.
• Prendre en charge une victime qui ne répond pas et ne respire pas.
• Réaliser une réanimation cardio-pulmonaire et utiliser un défibrillateur automatisé externe.

5. Actualisation des connaissances

• Présentation des évolutions techniques et réglementaires relatives au SST.
• Prise en compte des nouvelles recommandations du réseau Assurance Maladie Risques Professionnels / INRS.
• Échanges sur les difficultés rencontrées et les bonnes pratiques.

6. Risques spécifiques de l'entreprise

• Adaptation de la formation aux risques particuliers de l'établissement ou du secteur d'activité.
• Étude des procédures internes de secours si nécessaire.
• Mise en situation pratique en lien avec les risques professionnels identifiés.

Validation des compétences

L'évaluation certificative est réalisée conformément au document de référence SST de l'INRS. Les participants ayant suivi l'intégralité de la formation et satisfait aux épreuves certificatives obtiennent un nouveau certificat SST valable 24 mois, délivré par l'intermédiaire de l'entité habilitée partenaire.

Obligations réglementaires :

L'organisation des premiers secours relève de l'employeur (**art. R4224-14 à 16 du Code du travail**).

La présence de SST en nombre suffisant permet de sensibiliser les salariés et d'améliorer le comportement général vis-à-vis du danger et des risques.

Accessibilité

- **Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Nous consulter afin d'étudier les besoins spécifiques et les possibilités d'adaptation pédagogique, matérielle ou organisationnelle, dans le respect des exigences certificatives du dispositif SST.**
- **Délai d'accès** : nous consulter.

Contact

Amélie Montoussé – Responsable pédagogique et suivi pédagogique
Tél. : 07 88 97 84 66
E-mail : contact@ifam-conseils.com
Site : www.ifam-conseils.com

Documents accessibles sur www.ifam-conseils.com ou sur demande :

règlement intérieur : REGLEMENT-INTERIEUR-APPLICABLE-AUX-STAGIAIRES-DE-LA-FORMATION-PROFESSIONNELLE.pdf

CGV, livret d'accueil, politique de confidentialité et certificat Qualiopi.